

**Décision n° 13791 du 4 octobre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ2128031S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14791 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032319S) ;

Vu la décision n° 52634 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032376S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} novembre 2021 :

Douez	Jean-François	NIGEND : 164 709
Gatier	Dimitri	NIGEND : 161 123

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2021 :

Smague	Valéry	NIGEND : 170 831
Robillard	David	NIGEND : 159 203
Lantenois	Arnaud	NIGEND : 165 863

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2021 :

Dupuis	Pascal	NIGEND : 152 825
Vergnon	Christophe	NIGEND : 157 225
Miallier	Franck	NIGEND : 156 488
Henrion	Dominique	NIGEND : 134 670

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2021 :

Marcellot	Patrice	NIGEND : 162 405
------------------	---------	------------------

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 octobre 2021.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
E. Bio Farina*